

La Suisse, théâtre de la guerre froide entre la France et l'Espagne pendant la crise de Valteline (1621-1626)

Autor(en): **Pithon, Rémy**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **13 (1963)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-80519>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA SUISSE, THÉÂTRE DE LA GUERRE FROIDE ENTRE LA FRANCE ET L'ESPAGNE PENDANT LA CRISE DE VALTELINE (1621—1626)*

Par RÉMY PITHON

On considère traditionnellement que la Suisse a échappé à la grande tourmente de la guerre de Trente Ans, et on se félicite souvent de la sagesse dont firent preuve les Confédérés en évitant de s'engager dans une lutte où leurs conflits confessionnels auraient facilement pu les conduire. Il n'est que d'avoir étudié, même sommairement, la période, par exemple dans l'admirable travail d'Edouard Rott¹, pour se convaincre que la réalité fut beaucoup moins idyllique. Certes officiellement les cantons ont échappé à la guerre. Mais il faut souligner d'abord que ce privilège ne fut pas celui de tout le Corps helvétique, puisqu'à plusieurs reprises les Grisons en furent victimes : c'est en effet à la guerre de Trente Ans qu'il faut rattacher les tragiques événements de 1620 à 1626, puis les campagnes militaires étrangères qui ravagèrent les territoires rhétiques dès 1629².

* Communicatinn présentée à la 112^e assemblée générale de la Société générale suisse d'histoire à Lausanne, le 8 octobre 1960.

¹ EDOUARD ROTT, *Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses, de leurs alliés et de leurs confédérés*, vol. III, Berne, 1906, et vol. IV, Bümpliz, 1909.

² Nous ne songeons pas à donner ici la bibliographie des ouvrages généraux sur l'histoire des cantons suisses et des Grisons pendant cette période, ni sur la guerre de Trente Ans. Nous signalerons seulement les études principales pour le point qui nous occupe : RICHARD SEEHAUSSEN,

Cependant la Suisse ne fut pas complètement écartée du conflit si on le considère du point de vue diplomatique et si l'on tient compte d'une situation que nous avons cru pouvoir désigner du terme, évidemment anachronique, de guerre froide. En effet on sait que durant les trente ans de guerre, les camps antagonistes cherchèrent presque inlassablement à s'assurer l'appui, sinon l'alliance et l'intervention des cantons ou de certains d'entre eux. Pourquoi cette insistance? Car enfin, sans porter atteinte à l'honneur national, on serait facilement tenté de s'étonner qu'au XVII^e siècle encore, les grands états eussent attaché tant de prix à de bonnes relations avec la Suisse! Nous ne reviendrons pas sur un certain nombre d'éléments bien connus, qui fourniraient une réponse partielle à cette question; ce n'est en effet pas ici le lieu de s'étendre sur l'importance que revêtait pour l'étranger la possibilité de lever des troupes mercenaires dans les cantons, ni sur le prix que les puissances catholiques, par exemple, accordaient au maintien en Helvétie du catholicisme, qui était banni des villes les plus importantes.

Nous voudrions, en nous limitant à une partie assez brève de la guerre de Trente Ans, démontrer que la grande lutte informelle qui se livrait auprès de la Diète et des gouvernements cantonaux avait d'autres enjeux, plus subtils peut-être, mais pour le moins aussi importants, dans l'immédiat en tout cas. Nous avons choisi

Schweizer Politik während des Dreißigjährigen Krieges, Halle, 1882 (*Hallesche Abhandlungen zur neueren Geschichte*, XVI); ALEXANDER PFISTER, *Georg Jenatsch. Sein Leben und seine Zeit*, Basel, 1951; GEROLD MEYER VON KNONAU, *Die schweizerischen Ostalpen als einer der Kampfplätze des dreißigjährigen Krieges*, dans *Jahrbuch des Schweizer Alpenclub*, VII, 1871—1872, p. 438—468. Naturellement il y a lieu de recourir à tous les ouvrages généraux sur la période, surtout: HENRI HAUSER, *La prépondérance espagnole*, Paris, 1948 (*Peuples et civilisations*, IX); JEAN-H. MARIEJOL, *Henri IV et Louis XIII*, Paris, 1905 (tome VI de l'*Histoire de France* d'ERNEST LAVISSE). Le spécialiste de ces questions est, pour l'Italie, ROMOLO QUAZZA, dont il faut consulter les travaux suivants: *Preponderanza spagnuola (1559—1700)*, Milano, 1950; *Il periodo italiano della guerra dei Trent'Anni*, dans *R. storica italiana*, L, 1933, p. 61—89; *Mantova e Monferrato nella politica europea alla vigilia della guerra per la successione (1624—1627)*, Mantova, 1922; *Spagna e Italia dal 1559 al 1631*, dans l'ouvrage collectif *Italia e Spagna*, Firenze, 1941, p. 163—192.

comme exemple la plus tragique sans aucun doute des épreuves que connurent les Grisons, c'est-à-dire la crise de Valteline³.

Nous ne rappellerons les débuts de cette affaire que très sommairement: on sait que la crise éclata, après des années de tension préparatoire, en juillet 1620, quand les Valtelins, catholiques et soumis aux Grisons depuis plus d'un siècle, se révoltèrent et massacrèrent tous les protestants établis dans la vallée. L'intervention immédiate du duc de Feria, gouverneur de Milan, avec l'appui ouvert de qui s'était préparé le complot, et la soumission du gouvernement provisoire valtelin aux directives espagnoles, avaient bien montré que l'Espagne sautait sur l'occasion de s'assurer un de ces fameux passages alpestres qu'elle convoitait depuis le traité de Vervins, et dont Henri IV l'avait si prudemment exclue. Mais c'est ici qu'interviennent les Suisses. En effet, à deux titres, l'affaire les touchait. D'abord, les Ligues Grises étaient alliées à plusieurs cantons, et pouvaient par conséquent en escompter un appui. D'autre part si la France avait la réaction que l'on pouvait attendre

³ Sur l'affaire de la Valteline, la bibliographie est immense; on en trouvera quelques éléments dans l'article de QUAZZA cité ci-dessous. Pour les sources imprimées, nous négligeons les libelles, ouvrages polémiques ou apologétiques, qui sont légion. Relevons: BARTOLOMÄUS ANHORN, *Graw-Pünter-Krieg. 1603—1629* (publié par Conradin von Moor), Chur, 1873; FORTUNAT VON JUVALTA, *Denkwürdigkeiten. 1567—1649*, Chur, 1848 (publié dans *Archiv für die Geschichte der Republik Graubünden*, I); ULISSE DE SALIS-MARSCHLINS, *Memorie*, Coira, 1931; FORTUNAT SPRECHER VON BERNEGG, *Historia motuum et bellorum postremis hisce annis in Rhaetia excitatorum et gestorum*, Coloniae Allobrogum, 1629; MOLINA, *La Valteline*, Genève, 1631; P. LINAGE DE VAUCIENNES, *Mémoires sur l'origine des guerres qui travaillent l'Europe depuis cinquante ans*, 2 vol., Paris, 1677; *Die Correspondenz von Alfonso und Girolamo Casati mit Erzherzog Leopold V. von Österreich. 1620—1623* (publiée par Heinrich Reinhardt), Freiburg, 1894 (*Collectanea Friburgensis*, I). Les travaux sur des points particuliers sont nombreux; citons: CESARE CANTÙ, *Il sacro macello di Valtellina*, Firenze, 1853; ANTONIO GIUSSANI, *La rivoluzione valtelinesa del 19 luglio 1620*, Milano, 1940 (*Raccolta di studi storici sulla Valtellina*, 2); HEINRICH REINHARDT, *Beiträge zur Geschichte der Bündner Wirren. 1618—1620*, dans *Jahresbericht über die Kantonschule und die Theologie zu Luzern*, 1880/1881, p. 26—76; HEINRICH REINHARDT, *Der «Veltliner Mord» in seinen unmittelbaren Folgen für die Eidgenossenschaft*, dans *Geschichtsfreund*, XL, 1885, p. 169—356; GIUSEPPE POCHETTINO, *Giacomo Robustelli, dittatore della rivoluzione di Valtellina*, dans

d'elle, il est clair que son intervention en Valteline exigerait au moins leur neutralité bienveillante.

En fait tout commença fort mal pour les Confédérés. Peu après le Sacro Macello, les Grisons avaient naturellement cherché à reconquérir le territoire perdu. Ils avaient demandé de l'aide en Suisse, mais seuls les cantons protestants avaient répondu favorablement, et l'attitude des catholiques s'était révélée si hostile qu'il s'en était fallu de peu qu'ils n'empêchassent par la force les contingents de Berne et de Zürich de rejoindre Coire. D'ailleurs l'expédition s'était soldée par un désastre, et FERIA en avait profité pour fortifier sa position. L'intervention de la France, désirée par les Grisons, par les cantons évangéliques et par Venise, s'était bornée à une démarche diplomatique, mais dont le résultat allait de nouveau mettre les cantons en cause.

On sait en effet que le 25 avril 1621, Bassompierre, envoyé par Luynes à Madrid pour exiger le retour du statu quo en Valteline⁴, y signait un traité fort satisfaisant d'apparence. Or il était prévu

Archivio storico della Svizzera italiana, VII, 1932, p. 3—53. Parmi les ouvrages plus généraux, les plus utiles sont: GIOACHIMO ALBERTI, *Antichità di Bormio*, Como, 1890 (*Società storica per la provincia e antica diocesi di Como. Raccolta storica, I*); GIOVANNI BATTISTA CROLLALANZA, *Storia del Contado di Chiavenna*, Milano, 1870; PIETRO ANGELO LAVIZARI, *Memorie istoriche della Valtellina*, Coira, 1716; FRANCESCO SAVERIO QUADRIO, *Dissertazioni critico-storiche intorno alla Rezia di qua dalle Alpi*, 3 vol., Milano, 1755—1756 (en réédition); CESARE CANTÙ, *Storia della città e della diocesi di Como*, 2 vol., Firenze, 1856; CESARE CANTÙ, *La Valtellina*, dans *Storie Minori*, t. I, p. 253—276, Torino, 1864; ROMEGIALLI, *Storia della Valtellina*, Sondrio, 1834; LUCIANO SISSA, *Storia della Valtellina*, Sondrio, 1920. L'étude la plus complète reste celle de ROTT citée à la note 1. Elle ne dispense cependant pas de recourir à ROMOLO QUAZZA, *Politica europea nella questione valtellinica*, dans *Nuovo archivio veneto*, nuova serie, XLII, 1921, p. 50—151. Des renseignements utiles dans ANTONIO GIUSSANI, *Il forte di Fuentes*, Como, 1905, et dans ERNEST HAFFTER, *Georg Jenatsch. Ein Beitrag zur Geschichte der Bündner Wirren*, Davos, 1894. Il y a peu de choses nouvelles dans PEDRO MARRADES, *El camino del imperio. Notas para el estudio de la cuestión de la Valtelina*, Madrid, 1943.

⁴ Voir FRANÇOIS DE BASSOMPIERRE, *Ambassade en Espagne*, Cologne, 1668, et *Journal de ma vie* (édité par le marquis de Chantérac), 4 vol., Paris, 1870—1877; PAUL-M. BONDOIS, *Le maréchal de Bassompierre*, Paris, 1925. Sur la politique française à l'époque de Luynes, BERTHOLD ZELLER, *Le*

que les détails d'exécution devaient être réglés par une conférence réunissant en Suisse un délégué français, un délégué de l'archiduc Albert, agissant au nom de Philippe IV, et le nonce; en outre, et ceci était beaucoup plus grave, il était prévu que les commissaires susnommés devraient solliciter des cantons suisses et des dizains valaisans leur accord au traité de Madrid, pour qu'ils se portassent garants de son exécution. Cette clause s'explique, si l'on sait que les Grisons, intéressés au premier chef, n'avaient pas été consultés. Mais il est clair que le gouverneur de Milan n'avait aucune envie d'évacuer la Valteline. D'autre part il ne lui fut pas difficile de convaincre peu à peu les ministres espagnols qu'ils avaient fait un faux pas en promettant cette concession que rien ne justifiait dans la pacifique attitude française. Dès lors les négociations entamées en Suisse allèrent à vau-l'eau, par la volonté évidente des représentants de l'Escurial. Dès la réunion à Lucerne, en juin 1621, de Robert Miron, ambassadeur ordinaire français en Suisse, d'Etienne Gueffier, ambassadeur à Coire, et de Guillaume de Montholon, ambassadeur extraordinaire désigné pour l'exécution du traité de Madrid, avec l'ambassadeur archiducal Adrien de Thomassin et le nonce Scappi, les désaccords éclatèrent. Nous n'entrerons pas dans les détails. Il suffit de savoir que les Espagnols affectèrent de considérer l'accord des cantons suisses comme une condition indispensable à la validité du traité, alors qu'en France on soutenait que cet accord n'était que facultatif. Or, comme les Espagnols, et surtout Feria, voulaient annuler l'effet du traité, ils s'ingénierent à convaincre les Suisses de refuser leur garantie. Ils y parvinrent assez facilement. En effet les cantons catholiques étaient mécontents du traité; les ambassadeurs français s'enten-

connétable de Luynes, *Montauban et la Valteline*, Paris, 1879, et surtout VICTOR-L. TAPIE, *La politique étrangère de la France et le début de la guerre de Trente Ans (1616—1621)*, Paris, 1934. Il y a peu à retirer des travaux de GABRIEL HANOTAUX, par exemple *La crise européenne de 1621*, dans *Revue des Deux-Mondes*, VII, 1902, p. 1—44 et 480—507, ou *La genèse des idées politiques de Richelieu*, *ibid.*, VII, 1902, p. 814—850. Sur la période immédiatement postérieure, il n'y a guère que des travaux vieilliss: BERTHOLD ZELLER, *Richelieu et les ministres de Louis XIII de 1621 à 1624*, Paris, 1880; GABRIEL HANOTAUX, *Richelieu cardinal et premier ministre*, dans *Revue des Deux-Mondes*, VIII, 1902, p. 86—123.

daient mal et se voyaient contraints à une attitude équivoque par l'insuffisance manifeste des gens qui, de Paris, les dirigeaient. Aussi, à l'instigation de Casati, représentant de Feria en Suisse, les catholiques, puis les protestants écartèrent-ils les propositions qui leur étaient faites. Du coup l'Espagne eut un prétexte pour considérer le traité de Madrid comme caduc, et par conséquent pour conserver la libre disposition des passages de Valteline, si importants pour sa politique européenne.

L'influence française en Suisse avait reçu un grand coup. Elle en reçut d'autres encore quand les Grisons, las de négociations aussi longues qu'inutiles, essayèrent une seconde fois de reconquérir la Valteline par eux-mêmes; ils furent battus et perdirent encore Chiavenna, pendant que l'archiduc Léopold, frère de l'Empereur, occupait l'Engadine et le Prettigau et entraît à Coire. Malgré les réclamations pressantes de Venise, le gouvernement français resta inactif. Il allait en payer le prix: découragés, abandonnés pratiquement par leurs alliés suisses, les Grisons se résignèrent à négocier avec leurs deux vainqueurs, et à signer les désastreux accords de Milan (janvier 1622) par lesquels ils abandonnaient la Valteline, renonçaient pratiquement aux alliances française et vénitienne en faveur de l'alliance espagnole, et reconnaissaient à Léopold la souveraineté des Droitures, de la Basse-Engadine et du val Münster, ainsi que le droit d'occuper Mayenfeld et Coire pour douze ans. Naturellement la France protesta, mais trop tard et platoniquement. En fait elle était en passe de perdre en Suisse le peu d'influence que l'incurie de son gouvernement, depuis la mort d'Henri IV, lui avait conservée. Car, après l'exemple tragique des Grisons, les cantons suisses étaient en droit de se demander quel bénéfice ils retireraient, en cas de difficultés avec les Habsbourg, d'une alliance telle que celle qui avait conduit leurs alliés rhétiques dans une telle impasse. Les dissensions confessionnelles allaient encore aggraver les choses, car si les cantons catholiques penchaient nettement du côté des Espagnols, les protestants tentèrent d'envoyer à Louis XIII une ambassade, qu'on eut la maladresse de recevoir fort mal. Au printemps 1622 la position espagnole était en progrès partout. Des tentatives de soulèvement dans les Grisons échouaient et l'oppression de Léopold s'aggravait. Le coup de

grâce fut porté à l'influence française en Suisse par le traité de Lindau (septembre 1622) qui consacrait l'inféodation des Grisons à l'archiduc. Les virulentes protestations de Gueffier ne servirent qu'à marquer mieux la gravité de l'échec que venaient d'essuyer les ministres de Louis XIII.

On sait que le premier acte apparemment énergique pour reprendre la situation en main fut l'ouverture de négociations à Avignon en novembre pour former une alliance entre la France, la Savoie et Venise visant à faire restituer la Valteline aux Grisons. Les pourparlers furent difficiles; cependant l'accord fut finalement signé à Paris le 7 février 1623⁵. On y avait prévu une place offerte aux cantons suisses. Lorsque Miron, avec beaucoup de retard, sollicita leur entrée dans l'alliance, il obtint un refus poli. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, car malgré l'intervention du résident vénitien Cavazza, l'opposition faite par les partisans de l'Espagne avait été efficace: en effet les cantons n'avaient aucune raison de s'engager dans une aventure dangereuse après avoir eu tant de preuves de la mollesse française. En outre la présence de Charles-Emmanuel parmi les alliés eut pour effet de rendre réticents les cantons protestants, Berne en particulier, qui savaient les visées savoyardes sur Genève et le Pays de Vaud, et qui n'ignoraient pas les encouragements que le duc avait récemment reçus du Pape à ce propos. On sait en effet que, de 1621 à 1624, les projets d'entreprises dans ce sens foisonnèrent à Turin et à Chambéry⁶. On conçoit donc que les cantons intéressés aient eu peu d'enthousiasme à entrer dans une ligue où ils auraient eu le duc pour partenaire. D'ailleurs les ministres de Louis XIII avaient eux-mêmes donné l'exemple de la faiblesse, puisque quelques jours après avoir signé le traité d'alliance, ils acceptaient la solution de compromis mise sur pied à Madrid, et qui prévoyait le dépôt des forts de la Valteline entre les mains du Pape. La situation pratique restait la même pour les Espagnols, car la libre disposition des cols alpestres leur

⁵ L'accord est publié dans DU MONT, *Corps universel diplomatique du droit des gens contenant un recueil des traités*, t. V, partie II, p. 417, Amsterdam-La Haye, 1728.

⁶ ROMOLO QUAZZA, *I primi anni di governo in Savoia del principe Tommaso*, dans *Convivium*, X, 1938, p. 552—594.

était maintenue. Devant la déroute complète de la politique française, l'ambassadeur Miron s'inquiétait. Il comprenait fort bien qu'après les Grisons c'était toute la Suisse ou du moins les cantons catholiques qui allaient passer du côté de l'Espagne. Or cela aurait signifié que les communications de Milan avec l'Allemagne auraient été assurées non seulement par les passages rhétiques, mais par le Gothard, voire le Simplon. Inversement les relations par voie de terre entre Paris et Venise auraient toutes dépendu de la bonne volonté espagnole. Ce qui signifiait aussi la perte plus que probable de l'alliance vénitienne, si utile, et par ricochet, de l'alliance savoyarde. De cette mince affaire dépendait pour une bonne part l'essor de la puissance française.

Mais on avait perdu tant de terrain, essuyé tant d'échecs qu'un effort considérable aurait été nécessaire. Or tout allait mal : l'archiduc cherchait à fortifier les voies d'accès aux Grisons par le nord ; les ministres français négociaient en secret divers projets d'accommodement de l'affaire rhétique, aussi dangereux les uns que les autres. Le seul succès diplomatique, mince d'ailleurs, remporté par les alliés en été 1623, le fut dans le Valais, et non pas par la France, mais par Charles-Emmanuel I^{er}, qui réussit à faire échouer les intrigues de Feria dans la région du Simplon.

Cependant Miron ne perdait pas courage et réclamait hautement qu'on lui accordât les moyens de reprendre l'offensive, sur le terrain diplomatique s'entend. Fin connaisseur des conditions très particulières de la Suisse⁷, il avait sur beaucoup de ses collègues l'avantage d'être moins désarmé qu'eux devant le monstre bizarre qu'était le Corps helvétique ; il en connaissait le mécanisme compliqué, savait les méthodes les plus efficaces pour y marquer des points, méthodes qui jettent un jour peu réjouissant, il faut bien le dire, sur les mœurs politiques suisses de l'époque. Comme son confrère vénitien, Miron ne cessait de répéter que le seul moyen de ramener à l'alliance française les chefs cantonaux était la corruption ; il déclarait sans détour que jamais on n'avait vu les Suisses résister à un argument aussi fort que l'arrivée d'une voiture d'argent français ! Bassompierre, deux ans plus tard, écrira qu'il

⁷ Sur Miron, voir ALBERT MIRON DE L'ESPINAY, *Robert Miron*, Paris, 1922.

faut leur faire «un pont d'argent». Et les exemples de cette façon de voir sont multiples⁸! Or les pensions traditionnelles avaient des arriérés énormes. Comme la France se débattait dans de grosses difficultés financières, non seulement les réclamations des pensionnés restaient depuis longtemps sans effet, mais les sollicitations de Miron n'avaient pas de suite. Aussi insistait-il pour que la même méthode fût utilisée sous d'autres formes. Et il avait absolument raison de penser que des levées de troupes habilement ménagées auraient eu un effet immédiat. En outre il chercha à allécher les cantons par un traitement favorable dans le trafic du sel, qui aurait également permis d'annihiler un moyen de pression en sens inverse utilisé par les Espagnols. Ce dernier expédient donna malheureusement peu de résultats à cause de la routine administrative à vaincre en France même et de la mauvaise volonté des fonctionnaires provinciaux français chargés du contrôle de la gabelle. Mais l'idée était ingénieuse et mériterait à elle seule une étude de détail⁹.

Cependant l'activité isolée d'un ambassadeur, mal soutenu et mal dirigé, restait par la force des choses inefficace. Ce qu'il fallait, c'était un redressement général de toute la politique française, qui atteignît non seulement la Suisse, mais l'ensemble de l'échiquier européen. Ce redressement ne pouvait venir que d'un changement radical dans le personnel gouvernemental. Il se produisit au début de 1624, à la chute des Brûlart, remplacés par La Vieuville, disgracié à son tour en août en faveur de Richelieu. La guerre froide, un peu apaisée par les mois d'attente de la fin de 1623, reprit de plus belle. Cette recrudescence d'activité diplomatique s'explique par une vive reprise en main de la situation sur tous les terrains. Nous nous bornerons à ce qui concerne immédiatement notre sujet¹⁰.

⁸ La correspondance de Bassompierre durant son ambassade en Suisse (voir référence à la note 17) est remplie d'expressions de ce genre.

⁹ Des indications dans ROTT, *op. cit.*, t. III, p. 696 et suivantes.

¹⁰ Il y a à glaner dans toutes les éditions de sources et dans tous les travaux sur Richelieu. Pour les sources, nous renvoyons à EMILE BOURGEOIS et LOUIS ANDRÉ, *Les sources de l'histoire de France, dix-septième siècle*, 8 vol., Paris, 1913—1935, en particulier les vol. I, III et V. Pour les travaux, ils sont bien connus. Malgré des défauts criants, le plus utile reste, faute de mieux, GABRIEL HANOTAUX et DUC DE LA FORCE, *Histoire du cardinal de Richelieu*, 6 vol., Paris, s. d. Signalons aussi GUSTAVE FAGNIEZ, *Le Père*

Durant le printemps 1624, les nouveaux ministres français reprirent, après une année de silence, les pourparlers avec les alliés sur l'exécution du traité de février 1623. Une des premières mesures prévues fut l'envoi de quelqu'un en Suisse, pour resserrer le contact diplomatique, s'assurer les sympathies helvétiques en faveur de l'entreprise et préparer en secret la guerre nécessaire. En effet le but, encore inavoué, était une expédition destinée à expulser Léopold des positions occupées dans les Grisons, et à reprendre la Valteline, non plus hélas aux Espagnols, mais aux troupes pontificales que les Brûlart avaient eu la maladresse de laisser s'y installer. Or une pareille entreprise devait de toute évidence pouvoir disposer de bases en Suisse, et se faire avec l'appui, ou du moins avec la complicité des cantons, qui devaient accepter ou tolérer des concentrations et des passages de troupes, de ravitaillement et de matériel. C'était, on le voit, un retournement complet de la situation qu'il fallait obtenir, avant de passer à l'offensive.

On commença par agir en secret. L'ambassadeur extraordinaire choisi, le marquis de Cœuvres, reçut une instruction officielle, anodine, et une instruction secrète lui enjoignant de préparer un soulèvement dans les Grisons, d'appuyer les entreprises des Grisons exilés et de s'apprêter à une entrée armée dans le pays¹¹. Il se donna pour tâche, de concert avec Miron, de circonvenir les cantons. On avait eu la prudence de le faire suivre d'une abondante livraison d'argent, qui allait être un argument décisif. Tout d'abord on s'efforça d'obtenir l'accord des cantons au traité de Madrid. On peut s'en étonner, mais en fait il fallait mettre l'Espagne dans une position diplomatiquement faible, car si les Suisses accor-

Joseph et Richelieu, 2 vol., Paris, 1894; CARL J. BURCKHARDT, *Richelieu. Der Aufstieg zur Macht*, München, 1935; VICTOR-L. TAPIE, *La France de Louis XIII et de Richelieu*, Paris, 1952, et, malgré sa médiocrité, LUIS SUÁREZ FERNÁNDEZ, *Notas a la política anti-española del Cardenal Richelieu*, dans *Simancas. Estudios de historia moderna*, I, 1950, p. 3—53.

¹¹ Il existe dans les archives de France de nombreuses copies de ces deux instructions; cependant l'éditeur des papiers de Richelieu n'a malheureusement pas jugé bon de les publier et s'est contenté d'en donner le sommaire (RICHELIEU, *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'Etat*, publiés par Avenel, vol. VII, p. 938—939, Paris, 1874). Le marquis de Cœuvres est plus connu dans l'histoire sous le nom de maréchal d'Estrées.

daient la garantie qu'on leur demandait depuis trois ans, plus aucune raison ne s'opposait théoriquement à la restitution de la Valteline aux Grisons. Donc le Pape aurait dû, dans cette hypothèse, retirer ses troupes et les Espagnols renoncer à toute prétention. Sinon la France aurait été justifiée à intervenir militairement. La bataille diplomatique à ce propos reprit, et si les ambassadeurs français obtinrent facilement l'adhésion des cantons évangéliques, la ratification des cantons catholiques fut entourée de grosses réserves. Cette divergence caractérise bien le peu d'entente qui continuait à régner entre Confédérés. Sans se laisser arrêter par cette tiédeur, Cœuvres prenait contact avec les exilés grisons et activait les préparatifs du soulèvement. Mais très habilement les ennemis, incapables de lui tenir tête ouvertement sur le terrain diplomatique, s'ingéniaient à dresser catholiques contre protestants. Aussi quand il fut question d'assurer les communications entre la France et les Grisons, les cantons évangéliques acceptèrent assez facilement, mais l'opposition des cantons catholiques ne cessa qu'après le début des opérations, et sous la menace de voir le passage forcé. On comprend mieux leur obstination quand on sait que le nouvel ambassadeur de Milan, marquis d'Ogliani, avait annoncé opportunément des levées de troupes au service de l'Espagne. Mais l'élément le plus nouveau, et le plus important dans le cas particulier, était la vigoureuse intervention du nonce Scappi. Celui-ci, qui en 1621 avait plutôt semblé partisan de l'attitude française, multiplia dans l'automne 1624 les démarches pour détourner les cantons catholiques de la voie dans laquelle Cœuvres prétendait les entraîner. C'est que l'affaire de Valteline était, à plus d'un égard, une affaire confessionnelle. Dès le début le Pape s'en était mêlé, parce qu'il s'agissait de restituer à des maîtres en majorité protestants des sujets catholiques. D'autre part si les Grisons se soulevaient contre Léopold et tentaient la reconquête de la Valteline, ils allaient se heurter aux garnisons pontificales, et on allait assister à cette étrange entreprise de protestants et de régiments français qui attaquaient des places tenues par des hommes d'Urbain VIII. Dès lors donc le nonce se trouva contraint de s'opposer par tous les moyens à la politique française, et jusqu'à 1626 resta en Suisse un adversaire en somme plus redoutable

que l'ambassadeur espagnol lui-même, et plus vigoureux et moins conciliant que le Pape¹². On voit donc combien la situation était confuse, et Cœuvres se résolut à agir sans chercher à la clarifier complètement. Les sympathies des cantons protestants, qui avaient autorisé des levées pour le corps expéditionnaire de Valteline, lui paraissaient un atout suffisant dans l'immédiat.

L'étude de la campagne militaire ne nous concerne pas ici. On sait que Cœuvres libéra dans l'hiver les Grisons, et passa en Valteline, dont seule une petite place fortifiée, Riva, resta aux mains des Espagnols, qui étaient intervenus trop tard pour secourir efficacement les Pontificaux dans le reste de la vallée¹³. En Suisse Miron avait fort à faire à tenir tête aux accusations de Scappi, qui voyait dans tout cela la ruine délibérée de la religion catholique en Rhétie. Mais paradoxalement le succès de Cœuvres allait rendre plus importante encore l'attitude prise par les cantons. En effet le marquis allait rester pendant des mois sur ses positions. Donc il devait être en contact constant avec ses bases. Or de Venise, dont l'Etat était contigu à la Valteline, il n'avait pas l'espoir de recevoir l'appui qu'on pourrait croire, car les Vénitiens ne redoutaient rien tant que de se compromettre aux yeux des Espagnols¹⁴. Par conséquent il fallait que les cantons suisses continuassent à

¹² Alessandro Scappi, évêque de Campagna, puis de Piacenza, fut nonce en Suisse de 1621 à 1628.

¹³ Sur les opérations militaires, voir ULRICO MARTINELLI, *La campagna del marchese di Cœuvres (1624—1627)*, Città di Castello, 1898, repris dans *Le guerre per la Valtellina nel secolo XVII*, Varese-Como, 1935, et JACQUES HUMBERT, *Alpins d'autrefois. La campagne du marquis de Cœuvres en Valteline (1624—1627)*, dans *Cahiers d'information des troupes de montagne*, XXXVI, avril 1956, p. 5—30 (Grenoble, 1956), republié sous le titre *En Valteline avec le marquis de Cœuvres*, dans *R. historique de l'armée*, XIV, 1958, fasc. 4, p. 47—67.

¹⁴ La politique vénitienne est évidemment étudiée dans tous les travaux classiques sur l'histoire de Venise. Les plus importants sont BATISTA NANI, *Istoria della Repubblica veneta*, vol. I, Venezia, 1720; HEINRICH KRETSCHMAYR, *Geschichte von Venedig*, vol. III, Gotha, 1934, et HANS VON ZWIEDINECK-SÜDENHORST, *Die Politik der Republik Venedig während des dreißigjährigen Krieges*, 2 vol., Stuttgart, 1882—1885. Il y a des éléments intéressants dans VITTORIO DI TOCCO, *Ideali d'indipendenza in Italia durante la preponderanza spagnuola*, Messina, 1926. Voir aussi notre communication *La politique vénitienne et la première partie de la guerre de Trente Ans en Italie*,

ne mettre aucune entrave sérieuse aux passages d'argent et d'hommes venant de France. D'autre part on avait espéré bloquer rapidement le Milanais, en le coupant de l'Allemagne par l'occupation de la Valteline, et de Barcelone par la prise de Gênes. Or la guerre de diversion entreprise par les Franco-Savoyards contre la République ligure échouait dans son ensemble¹⁵, et Feria recevait des secours par mer. Et par voie de terre, il était bien exclu des cols grisons et du Stelvio, mais il manœuvrait pour obtenir le passage du Gothard, d'autant plus essentiel pour lui. Aussi pendant que les gouvernements de Paris et de Madrid se livraient à une véritable surenchère de levées de troupes, pour s'assurer les sympathies des cantons, les lansquenets passaient en grand nombre d'Allemagne à Milan, et venaient renforcer les régiments que Feria pouvait opposer à Cœuvres sur un front, et à Charles-Emmanuel I^{er} et Lesdiguières coalisés sur l'autre. A Paris et à Venise, on vit bien les conséquences de cette affaire, mais comment y parer? Il fallut essayer de se concilier les cantons catholiques, mais alors on courait le risque de se brouiller avec les protestants! Aussi les efforts de Miron et de Cavazza restèrent-ils à peu près inutiles. On pensa même à user de la force et à se saisir du val d'Urseren pour couper la voie du Gothard. Le projet ne se réalisa d'ailleurs pas.

dont le résumé est publié dans *XI^e Congrès international des sciences historiques. Résumés des communications*, p. 166—168, Göteborg-Stockholm-Uppsala, 1960.

¹⁵ Sur la guerre de diversion contre Gênes, il existe un nombre énorme de sources contemporaines, surtout de littérature polémique. Nous nous bornons à quelques sources et travaux essentiels: *Actes et correspondance du connétable de Lesdiguières* (publiés par Louis-Archambaud Douglas et Joseph Roman), vol. II, Grenoble, 1881; FRANÇOIS BOUCHET, *Histoire des exploits genereux faits par les armées, tant du Roy, que de son Altesse, sous l'heureuse conduite de feu Monseigneur le Conestable de les Diguieres*, Grenoble, 1626; LUCA ASSARINI, *Delle guerre e successi d'Italia dall'anno 1613 sino al 1630*, Torino, 1665, p. 327—475; PIETRO GIOVANNI CAPRIATA, *Dell'Historia libri dodici*, Genova, 1638, p. 365—596; CHARLES DUFAYARD, *Le connétable de Lesdiguières*, Paris, 1892; ROMOLO QUAZZA, *Tommaso di Savoia-Carignano nella guerra contro Genova*, dans *Giornale storico e letterario della Liguria*, XIII, 1937, p. 1—14, 104—113 et 175—181. Il faut également recourir aux travaux cités à la note 10 et aux travaux sur l'histoire de Savoie, en particulier sur le duc Charles-Emmanuel I^{er}.

Tout l'été 1625 se passa ainsi dans une situation mal définie, qui reposait au fond uniquement sur les mésententes entre cantons de religions différentes et sur la politique double pratiquée par les cantons catholiques envers les grandes puissances. Cette équivoque peut cependant difficilement être imputée aux Confédérés. Car, comme beaucoup de contemporains, les catholiques suisses se laissaient impressionner par l'habile propagande et l'habile politique de l'Espagne, qui profitait de la position fautive dans laquelle la France s'était laissé mettre, pour faire apparaître sa propre attitude comme la seule favorable aux intérêts généraux du catholicisme, et par conséquent l'attitude française comme dangereuse pour la foi et suspecte de sympathies pour l'hérésie. En outre la France et l'Espagne respectaient scrupuleusement le mythe selon lequel elles n'étaient pas directement en guerre. D'autre part, en France même, on négocia tout l'été avec le légat pontifical pour chercher une base d'accord¹⁶. Donc les cantons se voyaient menacés à chaque instant d'être abandonnés et de payer peut-être aussi cher que les Grisons le prix d'une attitude trop nettement francophile. Malgré certains succès de détail, comme le revirement pro-français à Uri, ou l'intervention anti-espagnole de sir Isaac Wake, ambassadeur anglais à Venise, durant son passage en Suisse, la situation restait périlleuse. Non certes qu'il y eût à craindre dans l'immédiat une intervention officielle des Suisses en faveur de l'Espagne, mais parce que, pour continuer et accélérer l'opération, qui avait été ralentie par les négociations avec le légat, il fallait être plus sûr de l'appui des cantons, qui ne tenait qu'à un fil, et par conséquent il fallait les amener à une prise de position nette face à d'Ogliani et à Scappi. Dès que le légat eut quitté

¹⁶ Sur la politique du Vatican, nous manquons de travaux récents et solides. On recourra à LUIGI AREZIO, *La politica della Santa Sede rispetto alla Valtellina dal concordato d'Avignone alla morte di Gregorio XV*, Cagliari, 1899; AUGUSTO BAZZONI, *Il cardinale Francesco Barberini legato in Francia ed in Ispagna nel 1625—1626*, dans *Archivio storico italiano*, série V, t. XII, 1893, p. 335—360; ALDOBRANDINO MALVEZZI, *Papa Urbano VIII e la questione della Valtellina*, dans *Archivio storico lombardo*, série VIII, vol. VII, 1957, p. 5—113. Voir aussi AUGUSTE LEMAN, *Recueil des instructions générales aux nonces ordinaires de France de 1624 à 1634*, Paris, 1920 (*Mémoires et travaux publiés par des professeurs des Facultés catholiques de Lille*, fasc. XV).

Paris sans avoir rien obtenu, on décida d'entreprendre une démarche diplomatique de grande envergure en Suisse, qui constitua le dernier acte de cette guerre froide dont nous nous occupons.

On résolut d'envoyer une ambassade extraordinaire. Le choix du roi tomba sur Bassompierre. Choix heureux à tous points de vue. Au courant des affaires grisonnes depuis son ambassade de Madrid, Bassompierre était populaire en Suisse à cause de son titre de colonel général. Il avait en outre la pratique, rare, de la langue allemande, et un estomac capable de résister à ce qui faisait souvent le désespoir des diplomates, c'est-à-dire aux banquets et beuveries d'usage. Nous connaissons très bien les détails de son ambassade par ses mémoires et par la publication des lettres reçues et envoyées par lui à cette occasion¹⁷. (A ce propos nous ouvrons une parenthèse pour signaler que cette publication, connue sous le nom d'*Ambassade en Suisse*, doit être employée avec une grande prudence; nous avons eu entre les mains, dans divers dépôts parisiens et à Venise, les originaux d'un grand nombre des lettres publiées, et nous avons pu constater des différences troublantes, et souvent très importantes, avec le texte imprimé¹⁸.) Bassompierre avait une mission fort complexe. Il devait attirer l'ensemble du Corps helvétique dans l'alliance française et le détacher du parti espagnol. En outre il devait s'opposer habilement au renouvellement des traités entre les cantons catholiques et l'Espagne, qui arrivaient à échéance, et tenter de faire refuser dorénavant le passage aux troupes allemandes destinées au Milanais.

Dans l'hiver 1625/26, Bassompierre se mit énergiquement au travail. On l'avait muni de coquettes sommes, destinées à adoucir

¹⁷ Cf. note 4. En outre, FRANÇOIS DE BASSOMPIERRE, *Ambassade en Suisse en 1625*, 2 vol., Cologne, 1668. Il faut utiliser avec prudence l'étude, pleine d'erreurs, de FRANÇOIS MUGNIER, *La mission du maréchal de Bassompierre dans la Valteline (1626—1627)*, dans *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, XXXV (= 2^e série, X), 1896, p. 465—501. (La date indiquée dans le titre est fausse: il faudrait 1625-1626!)

¹⁸ Des lettres échangées entre Bassompierre et le roi, Richelieu, le secrétaire d'Etat Herbaut, Cœuvres, Lesdiguières, Cavazza, etc... On en trouve aux archives de Venise (dans les dépêches de Suisse) et à Paris, dans diverses séries des archives du ministère des Affaires étrangères (surtout correspondance politique, Suisse, vol. 19—23) et ailleurs.

l'humeur des plus influents parmi les magistrats qu'il allait rencontrer. Mais la partie se révélait difficile et apparaissait comme une véritable bataille rangée. Certes, outre les espèces sonnantes qui restaient un argument de première grandeur, Bassompierre pouvait compter sur des appuis. Miron lui accordait le précieux soutien de sa connaissance parfaite des usages helvétiques. Cavazza, résident vénitien à Zurich, suppléant l'ambassadeur Zorzi, retenu auprès de Cœuvres, avait ordre d'appuyer les Français de tout son crédit, qui était grand à Zurich et à Berne. Bientôt le troisième allié fut également représenté en la personne du président Monthou envoyé par le duc de Savoie. Mais le parti adverse était prêt à la lutte, et plus encore que d'Ogliani, ce fut Scappi qui mena contre Bassompierre une véritable campagne. Il put d'ailleurs profiter d'une mauvaise synchronisation de la diplomatie française : Bassompierre se voyait en conflit avec Cœuvres pour savoir qui des deux avait en droit le titre d'ambassadeur extraordinaire aux Grisons. En outre Cœuvres avait entrepris, avec d'excellentes raisons d'ailleurs, des négociations directes entre députés grisons et députés valtelins pour essayer de les conduire à un accord qui eût placé le Pape et le roi d'Espagne devant un fait accompli. Mais de là à prétendre que Cœuvres favorisait l'hérésie et cherchait à implanter le protestantisme en Valteline, il n'y avait qu'un pas que Scappi franchit allégrement. Il chercha même à dresser Bassompierre contre Cœuvres à ce propos. Bassompierre eut la sagesse d'oublier ses rancunes personnelles qui faisaient le jeu trop beau à ses ennemis. Le combat décisif eut lieu à Soleure en janvier 1626, en Diète générale, où Scappi se trouva seul à tenir tête, mais avec quelle fougue, à Bassompierre.

Dès l'ouverture de la Diète, Bassompierre incita les cantons à prendre parti en faveur de la restitution de la Valteline aux Grisons. Scappi réagit violemment : il engagea les cantons à refuser et à se plier aux vues du Vatican, qui prétendait que la vallée lui fût restituée, pour ensuite arbitrer souverainement le différend. Cependant Bassompierre se défendit avec énergie et, selon ses propres termes, « lava la tête¹⁹ » au trop entreprenant évêque. Il réfuta,

¹⁹ FRANÇOIS DE BASSOMPIERRE, *Journal de ma vie* (cf. note 4), vol. III, p. 227.

avec une parfaite courtoisie d'ailleurs, les arguments de son contradicteur, et repoussa ses insinuations, dont certains étaient réellement calomnieuses. Cependant ces interminables discours ne représentaient qu'un aspect de cette lutte d'influence : Bassompierre savait l'effet d'une bonne table, et recevait à la sienne sans se lasser les membres de la Diète. Le plus piquant est que Scappi lui-même ne dédaignait pas de dîner avec le maréchal tous les jours. Bassompierre écrivait au secrétaire d'Etat Herbaut : « Les affaires du Roy seroient ruinées si mes deux repas duroient moins de quatre heures²⁰. » Les bonnes raisons présentées par Bassompierre, ses arguments gastronomiques, joints aux sommes qu'il avait à distribuer (inférieures cependant aux arriérés dus par la France) lui valurent un succès quasi complet. Tous les cantons se prononcèrent pour la restitution de la Valteline aux Grisons, sans réserve de la part des protestants, avec des réserves concernant la sécurité du catholicisme en Valteline de la part des cantons catholiques. Ainsi un grand pas était fait, puisque tout prétexte était ôté au Pape et au roi d'Espagne pour refuser avec apparence de bon droit cette restitution. D'autre part, l'appui matériel des Suisses pouvait être envisagé comme possible si les choses ne s'arrangeaient pas dans un bref délai, d'autant plus qu'ils refusaient fort sagement de se mêler aux contestations soulevées par l'évêque de Coire. Les cantons déclaraient aussi unanimement leur intention de fermer le passage du Gothard à celui des deux rois qui entraverait la restauration de la légitime souveraineté grisonne au sud des Alpes. Les buts de Bassompierre étaient donc en substance atteints, et il ne cachait pas sa satisfaction, et son espoir de voir le renouvellement de l'alliance entre les cantons catholiques et l'Espagne différé et difficile. Il quitta la Suisse à la fin de février 1626, entouré d'une auréole de gloire et accompagné d'un amusant éloge latin qui disait entre autres choses :

« Plus fecit in mensa Bassumpetreus et inter
Pocula, quam reliqui seva per arma duces²¹. »

²⁰ FRANÇOIS DE BASSOMPIERRE, *Ambassade en Suisse* (cf. note 17), vol. I, p. 331.

²¹ Cité dans BONDOIS, *op. cit.* (cf. note 4), p. 305.

A ce moment, tout le monde s'attendait à voir les événements se précipiter. Le Pape, décidément incapable de s'entendre avec la France, annonçait son intention d'envoyer des troupes contre Cœuvres, c'est-à-dire de combattre aux côtés des Espagnols. Venise et le duc de Savoie suppliaient le roi de France d'attaquer Milan à la reprise des opérations au premier printemps de 1626. Et en Suisse, cette marche vers la guerre ouverte prenait nécessairement la forme de la fin de la guerre froide, puisque les cantons s'étaient en pratique nettement déclarés en faveur de la France; on peut dire que la position française était reconquise, et en ce sens la mission de Bassompierre apparaît comme le résultat de deux ans d'efforts pénibles et, il faut bien le dire, souvent sporadiques et maladroits. D'autre part on pouvait bien prévoir que les choses prendraient une tournure belliqueuse en Suisse aussi, car la fermeture de tous les passages entre l'Allemagne et Milan mettait FERIA dans une position intenable. Donc il serait tôt ou tard amené, avec l'appui de l'archiduc Léopold, à forcer soit le Gothard soit, plus probablement, un col grison. Tout concourait à conduire les cantons suisses à une guerre qu'ils avaient voulu éviter; la France arrivait à ses fins en s'assurant l'appui des Suisses, malgré leur refus d'adhérer officiellement à l'alliance avec Venise et la Savoie.

Contre toute attente les événements prirent une autre tournure: au printemps se répandit la nouvelle de la paix signée à Madrid par l'ambassadeur français Fargis. Que s'était-il passé? Il n'entre pas dans notre propos de nous étendre sur les circonstances de la conclusion du traité de Monzon. Mais nous pouvons affirmer que, contrairement à la version que Richelieu a voulu accréditer, il fut négocié avec l'aveu du gouvernement²². Certes des nécessités intérieures, ainsi que la situation complexe créée à l'extérieur par les désaccords entre les alliés, ont contraint la France à faire les concessions qu'impliquait le traité. Mais il n'en reste pas moins

²² Démonstration dans ROTT, *op. cit.* (cf. note 1), vol. IV, passim. Il faut utiliser avec prudence l'ouvrage apologétique de MICHEL HOUSSAYE, *Le cardinal de Bérulle et le cardinal de Richelieu. 1625—1629*, Paris, 1875. Voir aussi notre article *Les débuts difficiles du ministère de Richelieu et la crise de Valteline (1621—1627)*, dans *R. d'histoire diplomatique*, LXXIV, 1960, p. 298—322.

que la surprise et la colère des alliés furent grandes, et justifiées. Les conditions dans lesquelles Fargis avait négocié laissèrent un moment l'espoir que Louis XIII le désavouât. Mais il n'en fut rien. On apprit bientôt que l'accord définitif avait été conclu et ratifié. La guerre devait cesser en Italie, les différends mineurs se régler par arbitrages, et la Valteline faire retour aux Grisons, mais à condition que ceux-ci lui accordassent une si large autonomie administrative que leur suzeraineté se réduisait à une pure apparence, et n'avait de concret que le paiement d'un tribut. Nous n'avons pas à nous préoccuper ici des réactions vénitiennes et savoyardes, mais en revanche il est intéressant pour conclure de voir comment les cantons suisses prirent la chose. Ils pouvaient à bon droit manifester du mécontentement de voir qu'au moment même où la France faisait tout pour les forcer à prendre parti, elle négociait en Espagne et terminait la guerre sans se soucier de les mettre à l'abri de la rancune espagnole, et sans assurer aux Grisons le traitement favorable qu'elle leur avait toujours promis. En ce sens le traité de Monzon fut d'une insigne maladresse, car il réduisait à néant d'un trait de plume les résultats des efforts de Miron, de Cœuvres et de Bassompierre, et rejetait les Suisses, sinon dans le camp espagnol, du moins dans la neutralité. Les premières réactions des cantons catholiques ne furent pas aussi vives qu'on aurait pu le craindre, et ce n'est qu'après examen attentif du traité qu'ils se convainquirent de ses défauts. En revanche les protestants manifestèrent tout de suite leur opposition, craignant pour le maintien de leur religion chez leurs alliés rhétiques. Quant à la réaction des Grisons, il est inutile de préciser qu'elle fut violemment négative, d'autant plus que, non contente de sacrifier leurs intérêts, la France avait laissé en suspens le problème épineux des relations avec l'archiduc Léopold. Tous les représentants français en Rhétie ne cachaient pas leur désapprobation de cet accord qu'ils devaient tenter de faire accepter par les Grisons. Pour essayer de faire passer la pilule, Louis XIII envoya à Venise, puis dans les Grisons et en Suisse un ambassadeur extraordinaire, Châteauneuf²³.

²³ Pour justifier le traité, Richelieu fit donner ses libellistes. Voir par exemple *Mémoires concernant le traité de Monçon*, dans *Divers mémoires con-*

Fraîchement reçu à Venise, il n'eut aucun succès à Coire, où les députés grisons refusèrent, malgré d'abondantes distributions d'argent, de donner leur accord au traité. Passant en Suisse à la fin de l'année 1626, il y trouva la situation bien compromise. Miron s'était efforcé de disposer favorablement les Suisses, avec l'aide inattendue de Scappi, qui avait intérêt à faire approuver une paix qui, si elle avait été négociée sans la participation du Pape, représentait malgré tout une solution assez conforme aux thèses défendues par Urbain VIII. Aussi le nonce se montra-t-il un auxiliaire aussi précieux pour Châteauneuf qu'il avait été un adversaire redoutable pour Bassompierre. Ce renversement de situation fait mesurer le recul de la France ! Dans ces conditions les cantons catholiques donnèrent leur approbation, car de toute façon un rapprochement avec Milan leur était toujours possible ; quant aux cantons protestants, ils manœuvrèrent pour éviter tout éclat, et donnèrent une réponse assez ambiguë pour paraître affirmative, sans pour autant se compromettre. Châteauneuf regagna Paris, laissant en Suisse une situation moins favorable que ce demi-succès pouvait le faire croire.

Car quels étaient en somme les résultats de la manœuvre diplomatique entreprise par Fargis et ratifiée par Richelieu ? Les Grisons étaient cruellement déçus, et commençaient à se demander si le meilleur parti n'était pas de se jeter dans les bras de l'Espagne. Qu'on pense à ce qu'un Jenatsch allait faire quelques années plus tard. Et en Suisse même les cantons catholiques amorçaient un retour à l'alliance milanaise, pendant que l'unanimité obtenue à grand peine par Bassompierre se défaisait, et que les cantons protestants reprenaient une attitude neutraliste. Mais il faut signaler que, si les intérêts français étaient à nouveau compromis à peine après avoir été repris en main, les Suisses faisaient, aux yeux de l'histoire, une bonne affaire : nous disions en commençant qu'ils avaient en substance évité les ravages de la guerre de Trente Ans ;

cernant les dernières guerres d'Italie, vol. I, p. 1—40, Paris, 1669, et JEAN DE SILHON, *Apologie du traité de Monçon*, *ibid.*, vol. I (2^e partie), p. 1—111. Charles de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf, abbé de Préaux, ambassadeur extraordinaire en Allemagne en 1620, devint garde des sceaux en 1630 et fut disgracié en 1633.

ils en auraient certainement été victimes si la politique française avait eu plus de cohérence, et avait su profiter de son succès momentané de janvier 1626 pour amener les cantons à s'engager dans une guerre qu'au total ils ont eu tout intérêt à éviter, même s'ils l'ont fait plus par suite des fautes politiques de leur grand allié que par une vue exacte de la ligne de conduite qui leur était la plus favorable.